

CONSIGNES DE TRI
RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

EMBALLAGES ...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac



PAPIERS



VERRE



BIODÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES



GROS CARTONS



2024
CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

	JANVIER
Mardi 2	
Lundi 8	
Lundi 15	
Lundi 22	
Lundi 29	

	FÉVRIER
Lundi 5	
Lundi 12	
Lundi 19	
Lundi 26	

	MARS
Lundi 4	
Lundi 11	
Lundi 18	
Lundi 25	

	AVRIL
Mardi 2	
Lundi 8	
Lundi 15	
Lundi 22	
Lundi 29	

	MAI
Lundi 6	
Lundi 13	
Mardi 21	
Lundi 27	

	JUIN
Lundi 3	
Lundi 10	
Lundi 17	
Lundi 24	

	JUILLET
Lundi 1	
Lundi 8	
Lundi 15	
Lundi 22	
Lundi 29	

	AOÛT
Lundi 5	
Lundi 12	
Lundi 19	
Lundi 26	

	SEPTEMBRE
Lundi 2	
Lundi 9	
Lundi 16	
Lundi 23	
Lundi 30	

	OCTOBRE
Lundi 7	
Lundi 14	
Lundi 21	
Lundi 28	

	NOVEMBRE
Lundi 4	
Mardi 12	
Lundi 18	
Lundi 25	

	DÉCEMBRE
Lundi 2	
Lundi 9	
Lundi 16	
Lundi 23	
Lundi 30	

**1 Vous habitez...
ZONE 7**

BAGNEUX
SAUF RUE DU PONT FOUCHARD
ENTRE LES N°1 ET 116B/123
ST-HILAIRE-ST-FLORENT
SAUF RUES J. ACKERMAN,
L. PALUSTRE ET G. POMPIDOU

**2 Votre jour de
collecte est le
LUNDI**

Vos déchets sont collectés une fois par semaine en alternance emballages (semaines paires) / ordures ménagères (semaines impaires)

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.



Merci pour tous vos gestes de tri !

Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.

i IMPORTANT...

→ Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.

→ Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent.

Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.

→ Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.

→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

→ Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

→ Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

www.saumur-aggloproprete.fr



Appli Kyrielle



Kyrielle / Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr



DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

MONTREUIL-BELLAY

(Champ de Liveau) Les Quints

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ JEUDI de 9h à 12h

→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

VERNANTES

La Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI de 9h à 12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ JEUDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

BIODÉCHETS

DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !



En conformité avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un composteur. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation → Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

● 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.

● Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes » !

DÉCHETS VERTS

● Un service de location de broyeur (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.

● Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.